

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2016

CONVOCATION DU 27/09/2016

Présents/MM. /MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/CAVET Carole/
DEHESTRU Marc/VANSCHEEUWYCK Marie-Ange/ /BAUD Mickaël/GEROUDET Francis/
DEHESTRU Jérôme/

Absent excusé : Mr BERNARD DE DOMPSURE Alix/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME DE LA VENTE DE DEUX TERRAINS DANS LA ZAC DU VILLAGE D'ARBROZ .
- PREND CONNAISSANCE DE L'ATTRIBUTION PAR L'ETAT D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DES PROJETS D'INVESTISSEMENT, POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE COMMUNALE DU MONT CHERY.
- DECIDE D'AUTORISER MME LE MAIRE A SIGNER LA CONVENTION AVEC LE SIVOM POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF LE PLAN-LES BOUTS.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS ET DONNE LA SUITE QU'IL CONVIENT A CHACUN D'EUX.
- APPROUVE LE BILAN FINANCIER SCOLAIRE 2015-2016 POUR L'ECOLE INTERCOMMUNALE ET PREND CONNAISSANCE DU PROCHAIN EXERCICE DE SECURITE ET DE PREVENTION INTRUSION.
- EST INFORME DE LA FIN DES TRAVAUX DE LA ROUTE DU COUARD D'AMONT ET DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU DU PLAN.
- PREND CONNAISSANCE DES DIFFERENTS COURRIERS DE RECLAMATION CONCERNANT LA LIAISON PAR REMONTEES MECANQUES ENTRE LES GETS ET SAINT JEAN D'AULPS.
- EXAMINE PLUSIEURS DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 11 Octobre 2016

Le Maire,
MUFFAT Sophie

So 